Appel à volontaires d'assesseurs et de scrutateurs !

Appel à volontaires pour devenir assesseur ou scrutateur lors du scrutin du 9 juin 2024

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie citoyenne ?

Pour les prochaines élections européennes du **Dimanche 9 juin prochain**, le service « Élection » de la commune recherche des assesseurs et des scrutateurs, **âgés au moins de 18 ans** et **inscrits sur la liste électorale de la commune**.

Rôle d'un assesseur :

- Contrôler et faire signer la liste d'émargement
- Apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin
- Suppléer ou d'assister le Président et procéder au contrôle d'identité des électeurs
- Participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes

Rôle d'un scrutateur :

- Participer aux opérations de dépouillement permettant d'établir les résultats du scrutin.

  Il est procédé au dépouillement des votes dès que le président du bureau de vote a prononcé la clôture du scrutin.

  Le dépouillement se fait en présence des délégués des candidats sans interruption jusqu'à son achèvement. Il est opéré par les scrutateurs sous la surveillance des membres du bureau de vote. Les électeurs peuvent y assister publiquement.

  Pour l'organisation du dépouillement : les scrutateurs sont généralement répartis par table de 4 personnes par bureau de vote. La commune de Bessancourt compte 6 bureaux de vote.

Pour s'inscrire, il suffit de se faire connaître, **avant le 6 avril 2024**, en vous présentant en Mairie muni de votre pièce d'identité ou par m elections@ville-bessanc rt.fr en indiquant :

- **Nom, prénom, numéro de téléphone,**
- **Indiquer si vous souhaitez être volontaire en tant qu'assesseur ou scrutateur,**
- **Joindre également la photocopie de votre pièce d'identité**.

  Votre participation est un acte citoyen pour lequel nous vous remercions vivement.